

## CREA OCCITANIE DU 9 NOVEMBRE 2020

### DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Directeur Régional, Madame la Cheffe de SRFD, Mesdames, Messieurs

Ce CREA s'ouvre dans un contexte inédit et anxiogène pour l'ensemble des personnels et des apprenant.es de l'Enseignement Agricole :

- un traumatisme après l'attentat perpétré le 16 octobre contre la liberté d'expression, la laïcité et le monde de l'Education au travers de l'assassinat de notre collègue Samuel Paty ;
- une crise sanitaire qui secoue le pays depuis le mois de mars dernier et continue de s'aggraver
- les tergiversations incessantes de notre gouvernement face à la recrudescence épidémique qui ont débouché sur une nouvelle période de confinement.

Le nouveau protocole publié par notre ministère, toujours à la remorque de l'Education Nationale en termes de décisions, est une illusion de protection renforcée par manque de moyens matériels et humains. Dans une telle impréparation cette reprise hors normes n'a pu se faire que par l'engagement professionnel de toute la communauté éducative. Ces quelques constats, simples, connus de toutes de tous, devraient conduire notre ministère à proposer un véritable plan d'investissement dans l'éducation permettant l'exercice de nos missions dans tous leurs aspects, de l'acte pédagogique lui-même à l'accompagnement social et sanitaire des élèves. Au vu des annonces budgétaires pour la rentrée 2021 force est de constater que le compte n'y est pas ! Alors que l'objectif est d'accueillir tous les jeunes qui font le choix de l'enseignement agricole et de promouvoir la transition agro-écologique de notre agriculture ce n'est pas moins de 80 suppressions supplémentaires d'emplois qui sont prévues pour la rentrée 2021 (sans précisions à ce stade de répartition entre le public et le privé). Ces annonces sonnent comme une nouvelle claquette, après celle des années précédentes pour les personnels de l'enseignement agricole public. En 2019 pour entrer dans le schéma d'emploi, l'ensemble des seuils de dédoublement des classes ont été relevés portant atteinte à la pédagogie dispensée mais également à la sécurité des élèves en travaux pratiques. Ce sont aussi les champs de spécialité et les options qui ont été réduits et des horaires obligatoires non respectés. Pour compenser ces suppressions de postes le Ministre va-t-il à nouveau nous servir son pis-aller en proposant aux enseignant.es une avalanche d'heures supplémentaires ? Quel mépris affiché à l'égard de la profession ! Nos élèves valent mieux que cela....A notre demande le CGAER a été chargé d'étudier l'impact de cette réforme. Son rapport vient de nous être communiqué. Il est incomplet et ne porte que la vision gestionnaire du MAAF en laissant de côté l'expertise du travail réel des acteurs de terrain. Il est méprisant pour les organisations syndicales de luttes.

Au niveau régional 9,7 postes ont été supprimés pour « rentrer dans le plafond d'emplois » entraînant une nouvelle dégradation des conditions de travail et d'apprentissage. Et ce n'est que le début.... Pour atteindre un taux de couverture par des heures-postes d'enseignants (titulaires et contractuels) de 92 % d'ici 2022 (94,26 % en 2020) il va falloir continuer à « rendre des postes à Paris », multiplier les Heures Supplémentaires Année et les vacances !!! Mais enfin de qui se moque-t-on ?

Qu'en est-il de l'évolution de la carte des formations pour la rentrée 2021 ?

La carte 2021-2022 des formations initiales scolaires de l'enseignement agricole public présentée au CT-REA n'est pas à la hauteur des enjeux : non-respect de la carte 2020, avis défavorable de la DRAAF sur des projets d'ouverture validés dans les instances d'un grand nombre d'établissements, autocensure des lycées qui n'ont pas proposé de projets, mixage des publics...N'en jetez plus ! Les représentant.es de l'intersyndicale SNETAP-FSU/ CGT Agri

n'avaient pas d'autre choix que de voter CONTRE.

Quant aux formations par apprentissage c'est le grand flou. Les intentions d'ouvertures pour la rentrée 2020 nous ont été communiquées à posteriori. Nous dénonçons cette opacité. Même si l'autorité académique s'est engagée à transmettre les avis pour les rentrées à venir nous regrettons de ne pas être associé.es aux réflexions menées dans le cadre des réunions du Comité de Concertation et de Coordination de l'Enseignement et de la Formation Agricoles. Cette libéralisation du marché fragilisant la voie professionnelle suscite de vives inquiétudes chez les personnels de CFA, CFPPA et lycée : leurs conditions de travail et leur avenir professionnel pourraient être lourdement impactés.

Notre appareil de formation agricole ne peut pas continuer à digérer ces coupes budgétaires et ces incertitudes dans la période de crise que nous traversons, avec des difficultés pédagogiques accrues, des défis sociétaux et environnementaux à relever. Nous exigeons une politique ambitieuse pour l'Enseignement Agricole Public qui ne peut pas être bradé au vu de ses atouts.